

# Les feux de l'année 2025 en région méditerranéenne

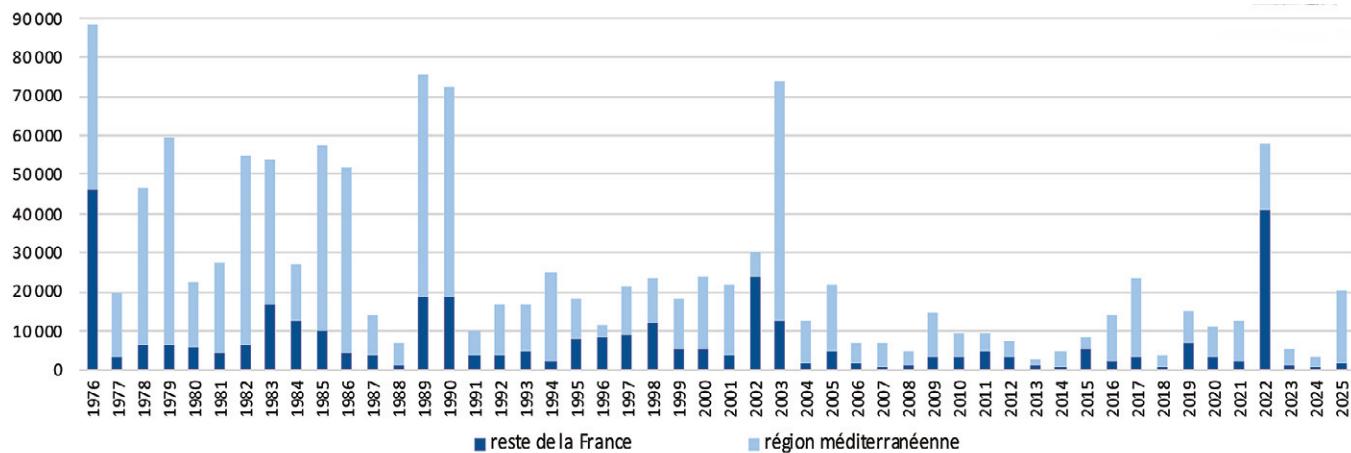
## *Premiers éléments de bilan*

par Rémi SAVAZZI

**Cet article propose un premier bilan des feux de forêts de l'année 2025.**  
**Une année marquée par des épisodes caniculaires intenses et un feu « hors norme », celui de Ribaute dans l'Aude.**  
**De quoi nous interroger sur le rôle du changement climatique aggravant régulièrement le risque de feux extrêmes.**

Après un nouvel hiver historiquement doux et en déficit de pluviométrie sur l'ensemble de la région méditerranéenne, le mois de mars a connu un excédent de précipitations. Cela a permis d'écrêter l'habituel pic d'activité de feux au printemps (contrairement au reste de la France moins arrosé qui a connu une activité printanière plus marquée avec plusieurs départements ayant battu leur record de surface brûlé). Mais les effets de ces pluies n'ont d'une part pas été suffisants pour résorber la sécheresse profonde qui s'était installée (en particulier sur le littoral Occitan) et, d'autre part, ont généré une pousse d'herbacées plus importante que d'habitude.

La situation début juin semblait cependant plutôt favorable d'un point de vue de la végétation qui était assez peu sensible, sauf sur le littoral de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Mais l'optimisme teinté de prudence affiché début juin a été réfréné par des conditions très défavorables : entre 70 et 100% de déficit de précipitations, et de fortes chaleurs (jusqu'à un épisode de canicule en fin de mois, du 19 juin au 6 juillet) qui ont fait de ce mois de juin 2025 le plus chaud recensé depuis 1947 en région méditerranéenne. Cette situation a eu pour conséquence un dessèchement accéléré de la végétation, d'abord sur la strate herbacée de façon rapide et intense, amenant une sensibilité à l'éclosion des feux assez tôt dans le mois, puis sur la strate arbustive, amenant progressivement et précocement un début de risque de propagation (sur les teneurs en eau mesurées par l'Office national des forêts [ONF], on observe dès la mi-juin une situation plutôt connue habituellement en début juillet).



**Fig. 1 :**

Graphique d'évolution annuelle des surfaces brûlées de 1976 à 2025 (feux de forêt uniquement).

Pour autant la propagation en forêt est restée limitée, les feux restant souvent cantonnés aux espaces ouverts, sans consommer tout le combustible disponible, et seuls quelques feux ont parcouru un peu de surface du fait de leur inaccessibilité. Ce n'est que dans les derniers jours de juin qu'on a commencé à observer des propagations plus intenses, notamment sur une série de feux dans l'Aude causés par un véhicule remorquant un brasero mal éteint.

Dans la suite de cet épisode de canicule, la première partie de juillet connaît une activité opérationnelle très intense en Méditerranée (et également sur le reste du territoire français) avec plusieurs feux d'importance. On peut citer celui de Narbonne du 7 juillet, dont les 1551 ha brûlés le placent à ce moment de la saison comme le 2<sup>e</sup> plus grand feu de l'Aude depuis 1986 (déjà dans ce secteur), et le feu des Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) du 8 juillet qui a détruit

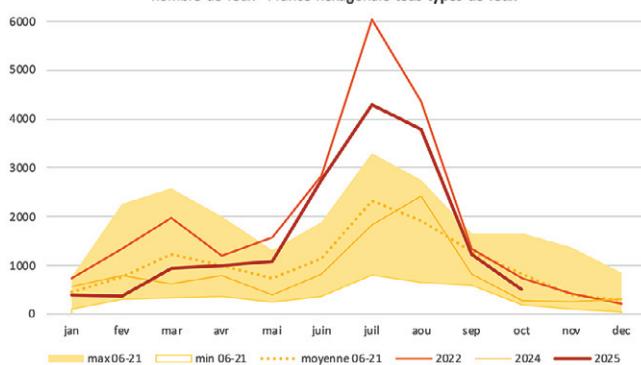
616 ha, mais surtout a atteint plusieurs quartiers au nord-ouest de Marseille en y détruisant plus de 80 maisons, ainsi que quelques feux de plus de 100 ha dans le Gard, l'Hérault et encore dans l'Aude et les Bouches-du-Rhône.

Après un répit relatif fin juillet grâce à un épisode pluvieux les 19 et 20 juillet, le dessèchement reprend début août pour atteindre son paroxysme à l'occasion d'un nouvel épisode caniculaire du 8 au 18 août qui va marquer fortement la végétation (y compris dans l'arrière-pays où on observe de nombreux brunissements sur la végétation) et contribuer à faire de l'été 2025 le 3<sup>e</sup> été le plus chaud depuis 80 ans derrière 2003 et 2022. L'activité opérationnelle reprend avec quelques feux dépassant les 10 ha dans l'arrière-pays (Tarn, Aveyron ou Drôme), de nouveau des feux importants dans l'Aude et l'Hérault et, en point d'orgue, le feu hors norme de Ribaute (voir encadré ci-contre).

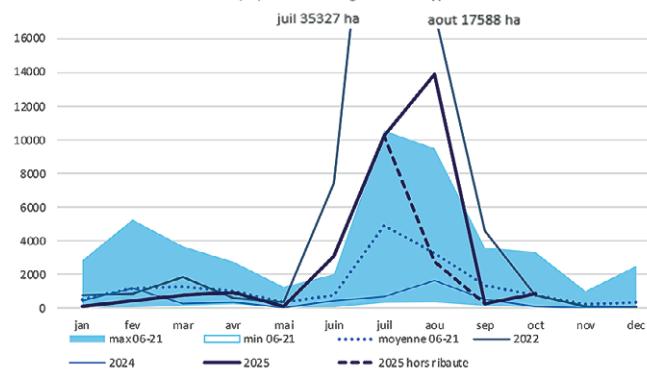
**Fig. 2 :**

Graphiques d'évolution mensuelle des nombres de feux et surfaces brûlées en France hexagonale tous types de feux. Source ONF.

nombre de feux - France hexagonale tous types de feux



surface brûlée (ha) - France hexagonale tous types de feux



## Le feu de Ribaute (Aude)

Avec ses 11 133 ha brûlés, 17 communes touchées et 27 km de longueur, il s'agit d'un incendie de référence qui s'inscrit comme record historique pour la zone méditerranéenne, au moins sur les 52 dernières années, c'est-à-dire depuis que les statistiques sont suivies. Le précédent record datait du 21 septembre 1990 – feu de Vidauban (Var) – avec une surface de 11 580 ha enregistrée à l'époque (ou 11 752 ha recalculés sur des images satellites historiques). En utilisant des méthodes équivalentes de cartographie (image de moins bonne résolution et donc contour moins fin et une comptabilisation moindre des zones épargnées au sein de l'enveloppe générale), le feu de Ribaute dépasserait les 12 100 ha.

Ce feu bat un record national absolu de vitesse de propagation avec une vitesse moyenne avoisinant les 4 km/h sur les 7 premières heures, et des pointes dépassant les 8 km/h. Il bat également un record de surface brûlée sur la première phase de propagation : plus de 10 000 ha sur les 8 premières heures, c'est-à-dire plus de 1 200 ha par heure en moyenne. C'est deux fois plus que la première phase du feu de Gonfaron (Var) (16 août 2021) ou quatre fois plus que Landiras 1 (12 août 2022) sur les deux premières journées.

La surface brûlée dans l'Aude est également inédite en milieu majoritairement calcaire (basiquement garrigue et pin d'Alep). Un seul feu de plus de 5 000 ha avait été enregistré jusque-là dans ce type de milieu, dans le massif de la Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône) à la fin août 1989 pour 5 300 ha. Tous les autres grands feux de plus de 5 000 ha en région méditerranéenne se sont développés en milieu cristallin (basiquement maquis, chêne vert et pin maritime) : Maures, Corse, Pyrénées-Orientales.

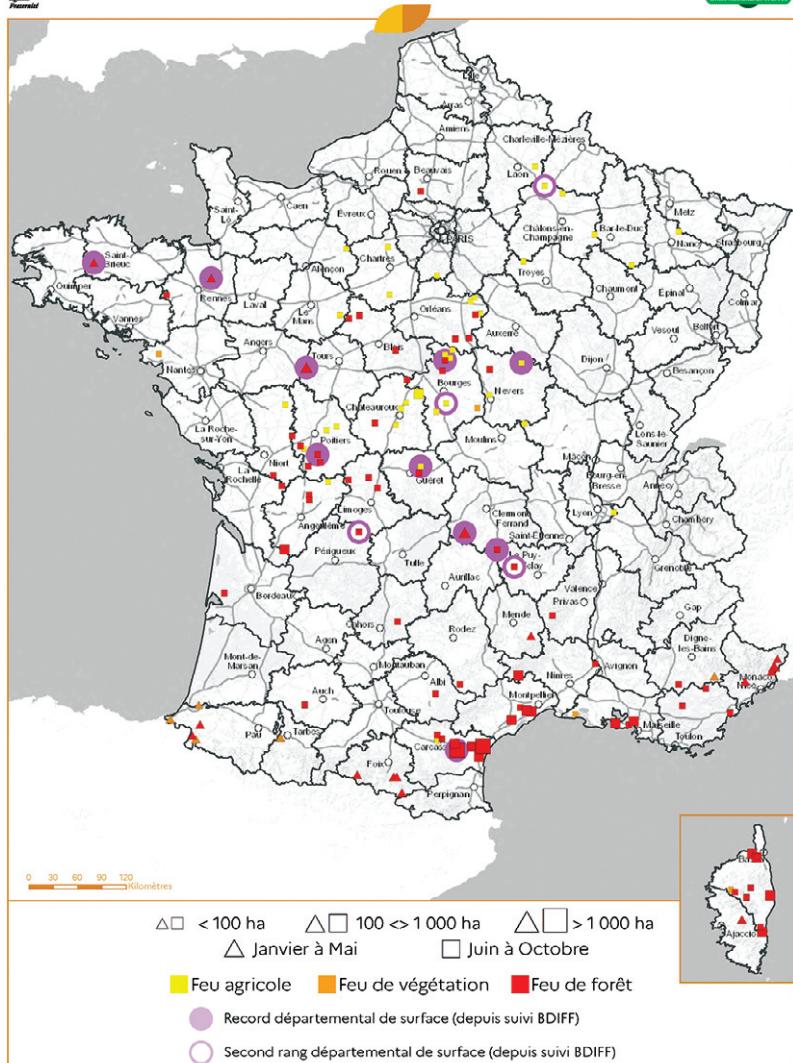
Puissant et rapide, le feu de Ribaute a également été très destructeur :

- 1 personne est décédée, 2 ont été gravement blessées, plusieurs autres plus légèrement,
- plus d'une centaine de bâtiments ont subi des dégâts, le feu est entré à l'intérieur de la moitié d'entre eux, le quart est totalement détruit,
- 83% des formations de bois, landes, forêts et garrigues ont subi une sévérité très forte et sont totalement carbonisés,
- presque 2000 ha de forêts publiques impactées (14 forêts communales et une forêt domaniale),
- plusieurs centaines d'hectares de vignes ont été touchées par les flammes ou ont été séchées par l'onde de chaleur,
- de nombreux animaux sont morts brûlés,
- impact majeur sur la biodiversité, avec, entre autres statuts, la majorité du feu classée en zone Natura 2000 (ZPS) pour la protection de l'avifaune,
- impact sur les paysages dans un secteur où le tourisme est une ressource importante du département.



### Photos :

Vue aérienne du feu de Ribaute depuis l'avion d'investigation de la Sécurité Civile (OSI – DGSCGC) et vues au sol (ONF).



**Fig. 3 :**  
Carte des feux notables  
en France.  
Source ONF.

Une succession de passages pluvieux fin août et début septembre conduit ensuite à une fin de campagne relativement rapide en termes d'activité opérationnelle, sans toutefois suffire à résorber complètement deux poches de sécheresse sur le nord de la Corse

et le littoral occitan (Aude-Hérault) qui vont persister jusqu'à fin octobre (avec encore deux feux d'environ 200 ha en Haute-Corse le 5 octobre et un feu de 66 ha dans l'Hérault le 26 octobre).

Le bilan provisoire à fin octobre (possiblement encore sous-estimé en nombre pour les petits feux) pour la zone de défense Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Corse et Drôme-Ardèche) fait état d'environ 1080 feux de forêts et 5540 feux de végétation (soit un total de 6620 feux) pour des surfaces détruites respectivement de 18 450 ha et 1 700 ha soit un total de 20 150 ha. Les nombres de feux sont un peu inférieurs à la moyenne (de l'ordre de 80% de la moyenne à date, à relativiser car peut-être encore incomplets). Les surfaces brûlées par les feux de végétation sont proches de la moyenne, mais celles brûlées par les feux de forêt sont de l'ordre de 2,5 fois la moyenne, au même niveau que 2022. Cet écart est principalement dû au feu de Ribaute qui représente 60% de la surface brûlée par les feux de forêt. Enfin on peut noter que les surfaces brûlées en région méditerranéenne représentent 66% du bilan national, ce qui est légèrement plus que les 60% habituels.

## Conclusion

Le bilan de cette saison, assez élevé mais qui aurait pu être pire au regard des niveaux de risque importants, met en exergue à la fois l'efficacité des dispositifs de prévention et de lutte mais aussi leur fragilité face à des événements extrêmes. Le changement climatique conduisant à une augmentation de la fréquence des conditions favorables à des feux extrêmes, il va falloir chercher des pistes d'adaptation complémentaires, notamment du côté de l'aménagement des territoires.

**R.S.**

## Résumé

Cet article propose un premier bilan des feux de forêts de l'année 2025 dans la région méditerranéenne. La saison a été marquée par des conditions climatiques sévères. Malgré un léger excédent de pluie en mars, la sécheresse s'est aggravée suite à un mois de juin historiquement chaud, entraînant un assèchement précoce de la végétation et un risque accru de propagation des feux. Le bilan provisoire à fin octobre montre que, bien que le nombre de feux soit légèrement inférieur à la moyenne, la surface brûlée par les feux de forêt (18 450 ha) est environ 2,5 fois la moyenne habituelle. Cette statistique est largement tirée par le feu « hors norme » de Ribaute (Aude). Ce feu, avec 11 133 ha brûlés, s'inscrit comme un record historique en zone méditerranéenne et a battu un record national absolu de vitesse de propagation (pointes dépassant 8 km/h). Cet incendie, qui a causé le décès d'une personne et des dégâts majeurs sur les biens et l'environnement, souligne la nécessité de s'interroger sur le rôle du changement climatique dans l'aggravation régulière du risque de feux extrêmes.